



Arrêté n° 2025-046 bis SDSG modifiant l'arrêté n° 2022-061 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du Conseil Territorial de Santé du Hainaut

LE DIRECTEUR GENERAL DE L'AGENCE REGIONALE DE SANTE HAUTS-DE-FRANCE

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1434-9, et suivants et R. 1434-33 et suivants,

Vu l'ordonnance n° 2015-1620 du 10 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé et les unions régionales de professionnels de santé à la nouvelle délimitation des régions ;

Vu le décret n°2015-1650 du 11 décembre 2015 adaptant les agences régionales de santé à la nouvelle délimitation des régions et prorogeant le mandat des unions régionales de professionnels de santé regroupant les infirmiers ;

Vu le décret du 2 novembre 2022 portant nomination du directeur général de l'agence régionale de santé des Hauts-de-France – M. Gilardi (Hugo) ;

Vu l'arrêté du 3 août 2016 relatif à la composition du conseil territorial de santé ;

Vu la décision du directeur général de l'ARS du 28 octobre 2016 portant délimitation des territoires de démocratie sanitaire de la région des Hauts-de-France ;

Vu l'arrêté du directeur général de l'agence régionale de santé (ARS) Hauts-de-France n° 2022-038 SDSDU du 8 juin 2022 modifié fixant la composition nominative du conseil territorial de santé du Hainaut;

Vu l'arrêté du directeur général de l'ARS Hauts-de-France n° 2022-061 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié fixant la composition nominative des formations spécialisées du conseil territorial de santé du Hainaut;

Vu la décision du directeur général de l'ARS Hauts-de-France du 7 juillet 2025 portant délégations de signature du directeur général de l'agence régionale de santé Hauts-de-France ;

Vu le règlement intérieur du conseil territorial de santé du Hainaut ;

Conformément aux votes et désignations des membres délibérants du conseil territorial de santé du Hainaut ;

ARRETE

Article 1 - L'article 2 de l'arrêté n° 2022-061 SDSDU du 12 septembre 2022 modifié susvisé fixant la composition de la formation spécifique organisant l'expression des usagers (commission territoriale des usagers) est modifié comme suit :

Au titre du collège 4 :

Arnaud CHMIELINA, MSA Nord-Pas-de-Calais, suppléant de Ludivine CHEMSI, en remplacement de Hervé FACON.

Article 2 – Le présent arrêté est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux auprès du tribunal administratif territorialement compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication.

Article 3 – Le directeur de la stratégie et des territoires de l'agence régionale de santé Hauts-de-France est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Hauts-de-France.

Fait à Lille, le 23 septembre 2025

Pour le directeur général et par délégation, Le directeur de la stratégie et des territoires,

Gwen Marqué

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT

Composition du bureau

Tableau de composition

1 Président

Franck HUGOT

2 Vice-président

Denis LEVESQUE

3 Président de la commission territoriale en santé mentale

Jean-Paul DUPONT

4 Présidente de la commission territoriale des usagers

Danièle BOUVENOT

TITULAIRES	SUPPLEANTS

Au titre du collège 1 :

5	Damien RAMEZ - Clinique GHICL (FEHAP)	Jean-Baptiste GUIOT - CRF Cambrai ADAPT HDF (FEHAP)
6	Simon RAOUT - CH de Valenciennes (FHF)	Renaud DOGIMONT - CH du Cateau Cambrésis (FHF)
7	Hocine BELAYEL - Association AEP	En attente de désignation
8	Jean-Marc LASCAR - Masseurs Kinésithérapeutes	Anouk MOREAU - URPS Orthophonistes

Au titre du collège 2 :

9 En attente de désignation

En attente de désignation

Au titre du collège 3 :

Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD,
Communauté d'agglomération de Cambrai (CAC)

Dalila DUWEZ-GUESMIA - Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH)

Au titre du collège 4 :

11 Bertrand BAUDUIN - CPAM du Hainaut

En attente de désignation

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT

Commission territoriale en santé mentale

Tableau de composition

Jean-Baptiste GUIOT - CRF Cambrai ADAPT HDF

Président : Jean-Paul DUPONT

a) Représentant des établissements de santé

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	Damien RAMEZ - Clinique GHICL (FEHAP)	(FEHAP)
	b) Représentant des personnes morales gestion	nnaires des services et établissements sociaux et
	médico-sociaux mentionnés au I de l'article L.312	2-1 et à l'article L.344-1 du code de l'action sociale et
	des familles répartis entre ceux qui œuvrent en faveur des personnes âgées et ceux qui œuvrent e	
	faveur des personnes en situation de handicap	
		Fabien PETIT – CH Le Quesnoy, EHPAD de
2	Agnès LYDA-TRUFFIER - CH de Denain (FHF)	Landrecies et EHPAD de Solesmes (FHF)
	,	
	c) Représentant des organismes œuvrant dans les	
	prévention ou en faveur de l'environnement et de	<u>la lutte contre la précarité</u>
3	Hocine BELAYEL - Association AEP	En attente de désignation
		,
	d) Représentants les professionnels de santé libér	raux
4	Sofia BENKIRANE - URPS Médecins Libéraux	Pierre-Marie COQUET - URPS Médecins Libéraux
		Béatrice BEN - URPS Infirmiers
5	Denis LEVESQUE - URPS Infirmiers	Beatifice BEIN - OKF 3 IIIIIIIIIlle13
	e) Représentant des internes en médecine	
6	En attente de désignation	En attente de désignation

f) Représentants des différents modes d'exercices coordonnés et organisations de coopération territoriale

7	En attente de désignation	En attente de désignation
8	En attente de désignation	En attente de désignation

g) Représentant des établissements assurant des activités d'hospitalisation à domicile

9	En attente de désignation	Valéry LECOEUVRE - FNEHAD

h) Représentant de l'ordre des médecins

10 Solange MOORE	Jean-Philippe PLATEL
------------------	----------------------

Deux titulaires et deux suppléants en attente de désignation parmi les membres du collège 1

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

13	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM	Marie PILLET - UNAFAM
14	Jean-Paul DUPONT - UDAF du Nord	Philippe TABARY - UDAF du Nord
15	Danièle BOUVENOT - UDAF du Nord	Jean-Marie GUION – RENALOO
16	Karima CRETINOIR - CDCA du Nord - PH	En attente de désignation - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentants les collectivités territoriales ou leurs groupements

17	Marie-Bernadette BUISSET-LAVALARD, Communauté d'agglomération de Cambrai (CAC)	Dalila DUWEZ-GUESMIA - Communauté d'Agglomération de La Porte du Hainaut (CAPH)
18	Sylvie LARIVIERE, Communauté de Communes	En attente de désignation
19	Cœur d'Ostrevent (CCCO) Omoladé ALAO	Marie-Pierre RIGOUT

Collège 4 : Représentants de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

20		Nathalie RIQUOIR - DDETS
21	En attente de désignation	En attente de désignation

CONSEIL TERRITORIAL DE SANTE DU HAINAUT

Commission territoriale des usagers

Tableau de composition

Présidente : Danièle BOUVENOT

Collège 1 : Représentants des professionnels et offreurs des services de santé

1	En attente de désignation	En attente de désignation
2	En attente de désignation	En attente de désignation
3	Hocine BELAYEL - Association AEP	En attente de désignation

Collège 2 : Représentants des usagers et des associations d'usagers œuvrant dans les domaines de compétence de l'agence régionale de santé

4	Gérard COPIN - CLCV	Thierry PALUCH - APF France Handicap
5	Martine LEDUC - UFC QUE CHOISIR	Bernadette CANIAUX - UDAF du Nord
6	Jean-Louis DELHAYE - UNAFAM	Marie PILLET - UNAFAM
7	Jean-Paul DUPONT - UDAF du Nord	Philippe TABARY - UDAF du Nord
8	Danièle BOUVENOT - UDAF du Nord	Jean-Marie GUION – RENALOO
9	Karima CRETINOIR - CDCA du Nord - PH	En attente de désignation - CDCA du Nord - PH

Collège 3 : Représentants les collectivités territoriales ou leurs groupements

10	En attente de désignation	En attente de désignation
11	En attente de désignation	En attente de désignation

Collège 4 : Représentant de l'Etat et des organismes de sécurité sociale

12 Ludivine CHEMSI – CARSAT Arnaud CHMIELINA – MSA (nouveau)	12 Ludivine CHEMSI – CARSAT	Arnaud CHMIELINA – MSA (nouveau)
--	-----------------------------	----------------------------------